Les jardins partagés de la Challe

Au printemps 2012, un premier jardin partagé a été créé en pied d'immeuble dans le quartier de La Challe. Il a remporté un vif succès auprès des habitants. Une surface de 100 m2 a été mise en culture par petites parcelles de 2 à 8m2, attribuées aux habitants du quartier, dans un souci de mixité sociale. Ce jardin est l'un des trois de l'agglomération de Cergy-Pontoise. Les jardiniers se sont beaucoup impliqués, ont découvert et apprécié le plaisir du jardinage. Bien accepté par le voisinage, le jardin est respecté et contribue au lien social et à la convivialité. Il permet une sensibilisation au respect de l'environnement et à la biodiversité. Il est aussi un lieu de pédagogie. Il favorise les liens intergénérationnels, il recrée le lien à la nature en ville, tout en étant source d'économie puisqu'il fournit une production alimentaire de fruits et légumes sains et savoureux, à coût réduit.

En mars 2013, les jardiniers se sont réunis en assemblée constitutive pour créer leur association « Les potagers de La Challe ». Au vu de cette réussite, et des nouvelles demandes de parcelles, un second jardin de 100 m2 a été créé. Cependant, afin d'assurer la pérennité des deux potagers, afin de respecter l'aspect général et les usages de ce grand espace vert, afin de poursuivre l'accompagnement des jardiniers dans de bonnes conditions, aucune nouvelle extension n'est prévu sur ce site. L'association créée s'implique fortement dans les animations et manifestations de la Ville.

Infos pratiques

Comment créer un jardin partagé?

En constituant un petit groupe de personnes motivées, même si toutes ne savent pas jardiner !

En demandant une mise à disposition d'un terrain au propriétaire foncier, au coeur des résidences. Le terrain doit être plutôt ensoleillé, facile d'accès et bien visible par tous pour faciliter la surveillance et être un objet de fierté collective. En clôturant le terrain et en définissant des parcelles de 2 à 8 m2 (ou plus !), en laissant une ou deux parcelles communes pour les enfants ou les personnes disposant de peu de temps ou d'expérience. En élaborant une charte de bon usage qui n'omette pas les exigences environnementales, les pratiques respectueuses de la nature, les animations festives, la solidarité et la convivialité.

Contact

Les potagers de la Challe
Maison de la Challe
Place de la Challe
95610 Eragny-sur-Oise
Téléphone : 01 34 48 51 89